



Chapitre1:
GENESE ET PROGRESSION
DU FOS

Par Dr. Nawel Hamel ,MCA

Département de Langue et Littérature Françaises

Université Mohamed Khider de Biskra

Introduction :

Ce premier chapitre vise à retracer l'évolution du FOS, depuis ses origines jusqu'à sa reconnaissance comme une branche distincte de l'enseignement du français. Après avoir présenté une définition claire du FOS, ce chapitre explore ses antécédents historiques et les facteurs qui ont contribué à l'émergence de cette approche. De plus, il met en lumière les principales théories qui l'entourent et le distinguent d'autres concepts proches, cette distinction théorique est essentielle pour comprendre les objectifs du FOS et ses spécificités par rapport aux autres approches.

1. Définition du FOS :

Le FOS est l'abréviation de l'expression « Français sur Objectifs Spécifiques ». Il s'agit d'une branche de la didactique du FLE. Ce dernier s'adresse à toute personne voulant apprendre le français dit « général ». Par contre, le FOS est marqué par ses spécificités qui le distinguent du FLE. La principale particularité du FOS est certainement ses publics. Ceux-ci sont souvent des professionnels ou des universitaires qui veulent suivre des cours de français à visée professionnelle ou universitaire. Donc, ils veulent apprendre non LE français mais plutôt DU français pour réaliser un objectif donné.

Le FOS, ou « Français sur Objectifs Spécifiques », est une branche spécifique du FLE (Français Langue Étrangère). Alors que le FLE s'adresse généralement à ceux qui souhaitent apprendre le français « général », le FOS se distingue par son approche ciblée. Il s'adresse principalement à des publics spécifiques, souvent des professionnels ou des universitaires, qui ne cherchent pas à apprendre le français dans son ensemble, mais à acquérir des compétences linguistiques adaptées à des besoins précis, qu'ils soient académiques ou professionnels. Le FOS, contrairement à l'apprentissage général du français, vise à répondre à des objectifs précis, comme dans les domaines des affaires, du droit, de la médecine ou de l'ingénierie

Selon J-P CUQ (2008), l'avènement du concept et la nouvelle orientation qu'il imprime à l'enseignement des langues étrangères.:

Le français sur objectifs spécifiques(FOS) est né du souci d'adapter l'enseignement du F.L.E à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures. Le FOS s'inscrit dans une démarche fonctionnelle d'enseignement et apprentissage : l'objectif de la formation linguistique n'est pas la maîtrise de la langue en soi, mais l'accès à des savoir-faire langagiers dans des situations dûment identifiées de communication professionnelle ou académique.(CUQ J.P,2003)

2.Histoire et évolutions du FOS

En raison de ses principes et de ses particularités, le FOS est un concept qui remonte à une époque ancienne, bien que son appellation actuelle soit relativement récente. Ce concept a traversé diverses dénominations et a connu plusieurs évolutions avant de prendre la forme que nous connaissons aujourd'hui sous le terme de « FOS ». Ainsi, il est nécessaire de retracer brièvement l'historique de ce concept.

2.1. Le Français Militaire

Le Français Militaire, précurseur du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS), est apparu dans les années 1920 pour enseigner le français aux soldats non francophones de l'armée française. Élaboré par une commission dirigée par le général Monhoren, ce manuel visait à améliorer la communication militaire et à préparer les soldats à contribuer au développement économique de leurs colonies après leur service. L'enseignement reposait sur des classes homogènes selon le niveau d'instruction et le dialecte, avec un effectif limité à 20 élèves par classe. Les cours, axés sur la vie quotidienne et les besoins militaires, suivaient une méthode directe excluant l'usage des dialectes. Ce manuel a été progressivement abandonné après la décolonisation, mais la demande contemporaine pour le français militaire renaît avec la formation de soldats étrangers, motivée par l'exportation d'armements français.

Extrait du Manuel

"À la guerre, pour obtenir des informations sur - l'en-ne-mi -, il faut l'ob-ser-ver. L'observation se fait -à-la-vue- et par -l'é-cou-te. Dans l'infanterie, tous les - guet-teurs observent le terrain du côté de l'ennemi et donnent - l'a-lar-me - si l'ennemi s'approche. Dans chaque bataillon, il y a un sergent - ob-ser-va-teur - et des soldats observateurs ; ils utilisent des -ju-mel-les- qui leur permettent de voir très loin. Dans l'artillerie, il y a aussi des observateurs postés dans des observatoires. L'observation par écoute se fait dans des postes souterrains ; ces hommes disposent d'appareils -a-cous-tiques-, grâce auxquels ils peuvent entendre à grande distance."

2.2. Le Français scientifique et technique

Dans les années 1960, face au déclin de l'influence internationale du français, notamment en raison de la montée de l'anglais, la France réoriente sa stratégie linguistique. Le ministère des Affaires Étrangères cible des domaines spécialisés comme les sciences, la technologie, le droit et l'économie, donnant naissance au Français Scientifique et Technique (FST). Ce choix stratégique, motivé par des considérations économiques et géopolitiques, vise à faire du français une langue de spécialisation professionnelle et académique.

Cette approche permet de répondre aux besoins des experts et étudiants internationaux dans un contexte de modernisation rapide et d'intensification des échanges scientifiques et techniques. En adaptant l'enseignement à ces objectifs, le français devient un outil incontournable pour accéder aux savoirs spécialisés, regagnant ainsi de l'influence dans des régions où il avait décliné. Ce repositionnement marque une étape clé dans la promotion de la langue française, à travers une démarche pragmatique et moderne, adaptée aux exigences du monde contemporain.

2.3.Le Français instrumental :

Le concept de français instrumental, né dans les années 1970 hors des frontières françaises, notamment en Amérique latine, se distingue par son approche pragmatique. Contrairement au français scientifique et technique, dominant en France à la même époque, le français instrumental se focalise sur une utilisation fonctionnelle de la langue. Il vise à équiper les doctorants, chercheurs et universitaires non francophones des compétences nécessaires pour accéder à des documents spécialisés, tels que des textes académiques ou techniques, sans exiger une maîtrise globale de la langue. Cette méthode répond à des besoins spécifiques, notamment dans les milieux universitaires où la consultation de publications scientifiques en français est essentielle.

2.4. Le Français fonctionnel :

Apparu en 1974 dans un contexte de crise économique et de changements politiques en France, le français fonctionnel marque une évolution pragmatique dans l'enseignement de la langue. Face au ralentissement des initiatives de diffusion internationale du français après le choc pétrolier de 1973, les autorités françaises adoptent une approche ciblée, orientée vers les besoins immédiats des apprenants.

Contrairement aux méthodes classiques, le français fonctionnel se concentre sur l'acquisition de compétences pratiques, adaptées à des contextes spécifiques comme le commerce, les affaires ou la diplomatie. Il vise une langue opérationnelle et contextuelle, répondant à des besoins concrets dans des environnements professionnels ou sociaux précis. Cette démarche s'appuie sur une méthodologie fondée sur l'analyse des besoins des publics et des situations d'apprentissage.

2.5. Le Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) :

Le FOS représente une évolution aboutie et ciblée de l'enseignement du français, axée sur les besoins spécifiques des apprenants dans des contextes professionnels ou académiques. Inspiré de l'approche anglophone "English for Special Purposes" (ESP), il se distingue par son orientation pragmatique et sa flexibilité.

Contrairement à l'enseignement traditionnel, le FOS ne vise pas une maîtrise générale de la langue, mais l'acquisition rapide de compétences adaptées à des objectifs précis, tels que des négociations commerciales, des présentations scientifiques ou des échanges techniques. Les cours sont personnalisés, prenant en compte le profil de l'apprenant, ses contraintes temporelles, son niveau initial, et les compétences nécessaires dans son domaine spécifique (droit, médecine, ingénierie, etc.)

2.6. Le Français Langue Professionnelle :

Le Français Langue Professionnelle (FLP) représente une évolution du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS), s'adaptant aux nouvelles exigences du marché du travail mondial. Face à la mondialisation et à la croissance des échanges économiques, le FLP devient un outil essentiel dans des secteurs comme les affaires, la diplomatie, l'ingénierie et la médecine, où des compétences linguistiques spécialisées sont nécessaires.

L'enseignement du FLP se concentre sur des situations professionnelles réelles, enseignant des terminologies techniques et simulant des interactions professionnelles. L'objectif est de former les apprenants à naviguer efficacement dans des contextes spécifiques, en les préparant à des négociations, des présentations, et des correspondances spécialisées. Cette approche permet de répondre aux besoins concrets des professionnels, alignant ainsi l'enseignement sur les évolutions du marché et les exigences de communication précise dans un environnement international compétitif.

2.7. Le Français sur Objectifs Universitaires (FOU) :

Le Français sur Objectifs Universitaires (FOU) est une déclinaison du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS), adaptée aux étudiants étrangers qui poursuivent leurs études supérieures dans des institutions francophones. Ce concept vise à préparer ces étudiants en leur fournissant les compétences linguistiques et méthodologiques nécessaires pour réussir dans un environnement académique en langue française. Contrairement à l'enseignement général du français, le FOU se concentre sur des compétences spécifiques aux exigences universitaires, telles que la rédaction de dissertations, la compréhension de textes scientifiques, et la participation à des débats académiques.

Le FOU joue un rôle essentiel dans l'intégration des étudiants internationaux en les familiarisant avec les codes linguistiques et culturels des études supérieures en français, ainsi qu'avec les méthodologies de recherche et les normes rédactionnelles des universités francophones. Ce type d'enseignement reflète l'importance croissante de la mobilité académique internationale et la nécessité pour les établissements d'offrir des programmes adaptés aux étudiants non francophones, leur fournissant les outils pour évoluer avec succès dans un cadre universitaire francophone.

Conclusion :

L'évolution du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) témoigne de l'adaptabilité de l'enseignement du français face aux défis imposés par un monde professionnel et académique en constante mutation. Du Français Fonctionnel (FF) aux déclinaisons plus spécifiques comme le Français Langue Professionnelle (FLP) et le Français sur Objectifs Universitaires (FOU), ces approches ont permis de répondre aux besoins précis des apprenants, qu'ils soient dans un environnement professionnel ou universitaire. Le FOS, inspiré par des modèles internationaux tels que l'English for Special Purposes (ESP), se distingue par sa flexibilité et son orientation vers des objectifs clairs et pratiques. Cette démarche favorise non seulement l'acquisition rapide de compétences linguistiques adaptées à des contextes spécifiques, mais elle contribue également à la réussite des apprenants dans un monde globalisé où la maîtrise des langues est devenue un atout incontournable. En fin de compte, l'enseignement du français, en s'adaptant aux besoins des publics cibles, joue un rôle crucial dans leur intégration et leur réussite, qu'il s'agisse de réussir dans leur carrière professionnelle ou d'évoluer dans des parcours académiques internationaux.

Applications

Exercice 1 : Exercice de comparaison

Objectif : Analyser les différentes évolutions du FOS et ses déclinaisons.

Consigne :

1. Rédigez un tableau comparatif entre les différentes formes de l'enseignement du FOS (Français Militaire, Français Scientifique et Technique, Français Instrumental, etc.).
2. Pour chaque forme, mettez en évidence :
 - ✓ Les objectifs principaux.
 - ✓ Les publics visés.
 - ✓ Les spécificités de chaque approche.

Exercice 2 :

Questions de compréhension :

Regardez attentivement la vidéo, puis répondez aux questions suivantes :

- a) Quelle est la principale différence entre le FLE et le FOS en termes d'objectifs pédagogiques ?
- b) À quel type de public s'adresse principalement le FOS ?
- c) Donnez un exemple de situation d'apprentissage typique pour le FLE et un autre pour le FOS.

Exercice 3:Vrai ou Faux :

Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses. Justifiez vos réponses.

- a) Le FOS est toujours enseigné dans un contexte professionnel.
- b) Le FLE met davantage l'accent sur la culture générale et la communication quotidienne.
- c) Les méthodologies utilisées dans le FLE et le FOS sont totalement identiques.

Exercice 4: Analyse comparative :

Complétez le tableau ci-dessous à partir des informations de la vidéo :

Critères	FLE	FOS
Objectif principal		
Public cible		
Contenu enseigné		
Méthodologie		

Exercice 5: Production écrite :

À partir de ce que vous avez appris, rédigez un court texte (100 à 150 mots) pour expliquer à un nouvel enseignant la différence entre le FLE et le FOS et pourquoi il est important de faire cette distinction.

Cours1:GENESE ET PROGRESSION DU FOS

Niveau :Master 2 SL

Enseignante :Dr.Hamel Nawel